

Devenir partenaire de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême

Pourquoi devenir partenaire de l'Office de Tourisme ?

- Accroître sa notoriété : en communiquant auprès des visiteurs, de la presse, des autres acteurs de votre secteur. L'adhésion vous permettra de figurer dans le site internet de l'office de tourisme www.angouleme-tourisme.com. Les brochures, cartes, et autres documents de nos adhérents sont aussi mis en valeur dans nos locaux, en libre service pour les visiteurs.
- Développer son activité : en cherchant le meilleur vecteur de promotion locale.
- Bénéficier d'un accompagnement : pour le développement de votre activité, pour votre stratégie de communication sur le web.

Comment devenir partenaire de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême

- Prendre contact avec Sophie NEBOUT chargée des adhésions au 05 45 90 11 54 – snebout@angouleme-tourisme.com
- S'acquitter d'une participation financière déterminée en fonction du Pack adhésion choisi.

Votre participation est volontaire et valable sur une année civile.

N'hésitez pas à nous contacter plus d'informations.

